

## Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006

Nom commercial: Marabu-Fixogum 125 g Tube

Version: 5 / FR

Date de révision: 17.05.2017

Numéro de la matière: 290117000

remplace la version: 4 / FR

Date d'impression 19.05.17



### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### **1.1. Identificateur de produit**

Marabu-Fixogum 125 g Tube

#### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

##### **Utilisation de la substance/préparation**

Préparation de colle

##### **Utilisations identifiées**

PC1	Adhésifs, produits d'étanchéité
SU22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU21	Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= grand public = consommateurs)

##### **Utilisations déconseillées**

SU0	Autres
-----	--------

#### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

##### **Adresse**

Marabu GmbH & Co. KG  
Asperger Strasse 4  
71732 Tamm  
Germany  
No. de téléphone +49-7141/691-0  
No. Fax +49-7141/691-147  
Service émetteur /  
téléphone  
Adresse email de la  
personne  
responsable pour  
cette FDS PRSI@marabu.de

#### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

(+49) (0)621-60-43333

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

##### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Skin Irrit. 2	H315
STOT SE 3	H336
Aquatic Chronic 2	H411

#### **2.2. Éléments d'étiquetage**

##### **Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

##### **Pictogrammes de danger**

# Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006

Nom commercial: Marabu-Fixogum 125 g Tube

Version: 5 / FR

Date de révision: 17.05.2017

Numéro de la matière: 290117000

remplace la version: 4 / FR



## Mention d'avertissement

Danger

## Mentions de danger

H315

Provoque une irritation cutanée.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

## Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P264.1

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P271

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P405

Garder sous clef.

P501.9

Éliminer le contenu / récipient comme un déchet problématique.

## composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

## 2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants \*\*\*

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

Préparation de colle contenant des solvants et à base de caoutchouc naturel

#### Composants dangereux \*\*\*

##### Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

No. CAS 64742-49-0

No. EINECS 921-024-6

Numéro 01-2119475514-35

d'enregistrement

Concentration	>=	50	<	100	%
---------------	----	----	---	-----	---

##### Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H225

Asp. Tox. 1 H304

Skin Irrit. 2 H315

STOT SE 3 H336

Aquatic Chronic 2 H411

##### 6,6'-di-tert-butyl-2,2'-methylenedi-p-cresol

No. CAS 119-47-1

No. EINECS 204-327-1

Concentration	>=	0,1	<	1	%
---------------	----	-----	---	---	---

## Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006



Nom commercial: Marabu-Fixogum 125 g Tube

Version: 5 / FR

Date de révision: 17.05.2017

Numéro de la matière: 290117000

remplace la version: 4 / FR

Date d'impression 19.05.17

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Repr. 2

H361

Voie d'exposition: orale

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

#### En cas d'inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

#### En cas de contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

#### En cas de contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

#### En cas d'ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, rincer la bouche avec de l'eau, et faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Recommandés: mousse résistant aux alcools, CO<sub>2</sub>, poudres, pulvérisation d'eau, Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité: jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); une épaisse fumée noire

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Eviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

# Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006

Nom commercial: Marabu-Fixogum 125 g Tube

Version: 5 / FR

Date de révision: 17.05.2017

Numéro de la matière: 290117000

remplace la version: 4 / FR



Date d'impression 19.05.17

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir Section 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

# RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Conseils pour une manipulation sans danger

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. De plus, ce produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Le personnel doit porter des chaussures et des vêtements anti-statiques et le sol doit être réalisé en matériau conducteur. Isoler des sources de chaleurs, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistoletage lors de l'application de la préparation. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Pour la protection individuelle, voir Section 8. Ne jamais utiliser de pression pour vider le conteneur: ce conteneur n'est pas un équipement supportant la mise sous pression. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Respecter les règles de protection de la santé sur les lieux de travail. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

### Classe de feu / Classe de température / Classe d'explosibilité de poussière

Classe de combustibilité B (matières combustibles liquides)  
Classe de température T4

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les équipements électriques / moyens de production utilisés doivent satisfaire les règles / l'état généralement reconnu de la technique en matière de sécurité applicable au local de travail. Les locaux destinés aux opérations de transvasement/remplissage doivent posséder un sol conducteur. Stocker conformément à la réglementation en vigueur)

### Précautions pour le stockage en commun

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

### Classe de stockage d'après TRGS 510

Classe de stockage 3 Liquides inflammables  
d'après TRGS 510

### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Stocker entre 15 et 30 °C dans un endroit sec, bien ventilé et loin de toutes sources de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver le récipient bien fermé. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux

# Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006



Nom commercial: Marabu-Fixogum 125 g Tube

Version: 5 / FR

Date de révision: 17.05.2017

Numéro de la matière: 290117000

remplace la version: 4 / FR

Date d'impression 19.05.17

personnes non autorisées. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Préparation de colle

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle \*\*\*

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

##### Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclo, <5% n-hexane

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	699	mg/kg
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	773	mg/kg
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	699	mg/kg
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	2035	mg/m³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	608	mg/m³

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition

Veiller à une ventilation adéquate. Lorsque cela est possible, la ventilation peut s'accompagner d'une aspiration aux postes de travail et d'une extraction générale convenable. Si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

#### Protection respiratoire - Note

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques agréés. Masque complet, filtre A

# Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006

Nom commercial: Marabu-Fixogum 125 g Tube

Version: 5 / FR

Date de révision: 17.05.2017

Numéro de la matière: 290117000

remplace la version: 4 / FR



Date d'impression 19.05.17

## Protection des mains

I n'y a pas de gant, quelque soit sa (ou ses) composition(s), qui donne une résistance illimitée à tout produit chimique (qu'il soit pur ou en mélange).

En cas de contacts prolongés ou répétés, des gants en caoutchouc doublés de textiles sont recommandés.

Épaisseur du gant > 0,5 mm  
Temps de pénétration < 30 min

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Toujours s'assurer que les gants sont exempts de défauts et qu'ils sont stockés et utilisés correctement.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau ; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.

## Protection des yeux

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

## Protection du corps

Des blouses en coton ou en coton/synthétiques sont acceptables.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	pâteux
Couleur	incolore, limpide
Odeur	odeur d'essence

### La limite de l'odeur

Remarque N'est disponible

### valeur pH

Remarque Non applicable

### Point de fusion

Remarque non déterminé

### Point de congélation

Remarque non déterminé

### point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur env. 84 °C  
Pression 1.013 hPa  
Source Données de la littérature

### Point d'éclair

Valeur -18 °C  
méthode DIN 53213

### Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

### inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

### limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite d'explosivité, inférieure env. 0,6 %(V)  
Limite d'explosivité, supérieure env. 7 %(V)  
Source Données de la littérature

# Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006



Nom commercial: Marabu-Fixogum 125 g Tube

Version: 5 / FR

Date de révision: 17.05.2017

Numéro de la matière: 290117000

remplace la version: 4 / FR

Date d'impression 19.05.17

## Pression de vapeur

Valeur env. 60 hPa  
méthode Valeur de littérature

## Densité de vapeur

Remarque non déterminé

## Densité

Valeur 0,72 g/cm³

## Hydrosolubilité

Remarque partiellement miscible

## coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque Non applicable

## Température d'inflammabilité

Valeur env. 200 °C  
Source Données de la littérature

## Viscosité

### dynamique

Valeur 7500 mPa.s  
température 20 °C  
méthode Brookfield

### cinématique

Valeur > 20,6 mm²/s  
température 40 °C

## Temps d'écoulement

Remarque non déterminé

## propriétés explosives

évaluation non

## Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

## 9.2. Autres informations

### Autres données

Les données physiques sont des valeurs approximatives et se réfèrent aux composants utilisés importants pour la sécurité.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

### 10.4. Conditions à éviter

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

# Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006

Nom commercial: Marabu-Fixogum 125 g Tube

Version: 5 / FR

Date de révision: 17.05.2017

Numéro de la matière: 290117000

remplace la version: 4 / FR



Marabu

Date d'impression 19.05.17

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Regardez section 5.2 (Mesures de lutte contre l'incendie - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange).

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë par voie orale

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

##### Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Espèces	rat	
DL50	> 5000	mg/kg

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

##### Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Espèces	lapin	
DL50	> 2000	mg/kg

#### Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

##### Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

Espèces	rat	
CL 50	> 20	mg/l
Administration/Forme	Vapeurs	

#### Corrosion/irritation cutanée

évaluation irritant  
Remarque Les critères de classification sont remplis.

#### lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

##### Exposition unique

# Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006



Nom commercial: Marabu-Fixogum 125 g Tube

Version: 5 / FR

Date de révision: 17.05.2017

Numéro de la matière: 290117000

remplace la version: 4 / FR

Date d'impression 19.05.17

**Remarque évaluation** Les critères de classification sont remplis.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## **exposition répétée**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **Expériences issues de la pratique**

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les solvants peuvent provoquer ces effets par pénétration à travers la peau. Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. L'ingestion peut provoquer des nausées, des diarrhées et des vomissements. Ceci prend en compte, lorsqu'ils sont connus, les effets différés et des effets immédiats et chroniques des composants de l'exposition à court terme et à long terme par voie d'exposition orale, cutanée ou par inhalation ainsi que par contact avec les yeux.

## **Autres données**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

La préparation a été examinée et classée pour les risques toxicologiques suivant la méthode conventionnelle de la directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

## **12.1. Toxicité**

### **Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Le mélange a été évalué sous application de la règle de cumul spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et est classé pour ses propriétés écotoxicologiques identifiées. voir détails aux sections 2 et 3.

### **Toxicité pour les poissons (Composants)**

#### **Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane**

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	
LL50	11,4	mg/l
Durée d'exposition	96	h

## **12.2. Persistance et dégradabilité**

### **Indications générales**

N'est disponible

## **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

### **Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

### **coefficient de partage: n-octanol/eau**

Remarque Non applicable

## **12.4. Mobilité dans le sol**

### **Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

## Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006

Nom commercial: Marabu-Fixogum 125 g Tube

Version: 5 / FR

Date de révision: 17.05.2017

Numéro de la matière: 290117000

remplace la version: 4 / FR

Date d'impression 19.05.17



### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

#### Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Eliminer en respectant la législation.

Code de déchets CEE 08 04 09\* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

#### Emballages contaminés

Avec les renseignements fournis dans cette fiche de sécurité, des conseils auprès des autorités s'occupant des déchets devraient être obtenus sur la classification des emballages vides.

Les récipients vides doivent être mis au rebut ou remis à neuf.

Les emballages qui ne sont pas vides sont des déchets dangereux (code déchet 150110).

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre ADR/RID

#### 14.1. Numéro ONU

UN 1133

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADHÉSIFS

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3

Carte pour désignation du danger 3

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II

Prescription particulière 640D

Quantité limitée 5 l

Les catégories de transport 3

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Code de restrictions en D/E  
tunnels

### Transport maritime IMDG/GGVSee

#### 14.1. Numéro ONU

UN 1133

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADHESIVES

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin

### Transport aérien

# Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006

Nom commercial: Marabu-Fixogum 125 g Tube

Version: 5 / FR

Date de révision: 17.05.2017

Numéro de la matière: 290117000

remplace la version: 4 / FR



Date d'impression 19.05.17

## 14.1. Numéro ONU

UN 1133

## 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADHESIVES

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3

## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II

## 14.5. Dangers pour l'environnement

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

## Information pour tous les modes de transport

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur:

Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale.

S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

## Autres informations

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation \*\*\*

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Catégories d'accident suivant la Directive 96/82/CE

Catégorie	9.II	Substances dangereuses pour l'environnement	200.000	kg	500.000	kg
Catégorie	7B	Liquides facilement inflammables	5.000.000	kg	50.000.000	kg

#### COV \*\*\*

COV (CE)	90	%
COV (CE)	648	g/l

#### Autres informations \*\*\*

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

#### Autres informations

Tous les composants sont contenus dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire IECSC.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### mentions de danger H-de la rubrique 3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

#### catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Chronic 2

Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2

**Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006**

Nom commercial: Marabu-Fixogum 125 g Tube

Version: 5 / FR

Date de révision: 17.05.2017

Numéro de la matière: 290117000

remplace la version: 4 / FR

Date d'impression 19.05.17

Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique
	STOT un., Catégorie 3

**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances du produit concerné à la date donnée et correspondent à la législation en vigueur à ce jour. Les informations données dans cette FDS doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité ne constituent pas l'évaluation des risques en milieu du travail de l'utilisateur, telle que requise par d'autres textes sur la santé et la sécurité.